

The screenshot shows the Eduscol website interface. At the top, there is a navigation bar with the French flag and the Eduscol logo on the left, and menu items: 'J'enseigne', 'Je me forme', 'Scolarité de l'élève', 'Écoles et établissements', and 'Disciplines et thématiques' on the right. A search icon and a person icon are also present. Below the navigation bar, there are two light green tags: 'connaissance des institutions' and 'éducation à la citoyenneté - valeurs républicaines'. A third tag, 'enseignement moral et civique (discipline)', is partially visible. On the left side, there is a sidebar with a 'Sommaire' section containing four items: 'Contexte', 'Une culture constitutionnelle commune', 'La Constitution dans les enseignements', and 'Comment étudier des ressources constitutionnelles en classe'. The main content area features a large orange and black heading: 'Ressources pour l'étude de la Constitution'. Below the heading, there is a print icon and social media icons for Twitter and Facebook. The main text reads: 'Le Conseil constitutionnel et le ministère chargé de l'Éducation nationale proposent un ensemble de ressources à disposition des enseignants. Les mises au point notionnelles, historiques ou jurisprudentielles donnent les bases d'une culture commune déclinée dans les différents'.

<https://eduscol.education.fr/2689/ressources-pour-l-etude-de-la-constitution>

# Des mises au point notionnelles et historiques

## **Une culture constitutionnelle commune**

L'acquisition d'une culture constitutionnelle suppose la maîtrise de quelques repères. Les ressources proposées par le Conseil constitutionnel permettent de faire le point sur la définition même de Constitution avant d'envisager la Constitution du 4 Octobre 1958 sous deux angles : la souveraineté et l'organisation des pouvoirs publics d'une part et la protection des droits et des libertés d'autre part. Un glossaire permet de définir les notions juridiques essentielles.

• [Glossaire](#) ↴

### **Qu'est-ce que la Constitution ?**

Cette partie introductive a pour objectif de présenter ce qu'est la Constitution en s'appuyant sur différents exemples, dont certains contemporains. La Constitution est successivement définie comme un acte juridique écrit qui peut être révisé et demeure vivant, mais aussi comme un acte juridique fondateur de l'organisation du pouvoir, de l'ordre juridique et de l'ordre social et enfin comme un acte juridique protégé par des gardiens.

• [Qu'est-ce que la Constitution ?](#) ↴

### **La Constitution du 4 octobre 1958, la souveraineté et l'organisation des pouvoirs publics**

La Constitution du 4 octobre 1958 définit d'abord l'exercice de la souveraineté par les représentants et par la voie référendaire ainsi que l'organisation des pouvoirs de la République.

• [La Constitution du 4 octobre 1958, la souveraineté et l'organisation des pouvoirs publics](#) ↴

### **La Constitution du 4 octobre 1958 et la protection des droits et des libertés**

Il n'existe pas de « catalogue » des droits et libertés dans la Constitution de 1958 mais les droits et libertés sont consacrés dans le bloc de constitutionnalité. Le Conseil constitutionnel est devenu un véritable « gardien des droits et libertés ».

• [La Constitution du 4 octobre 1958, la protection des droits et des libertés](#) ↴

## Des fiches thématiques de jurisprudence du Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel a établi des fiches thématiques sur des questions en lien avec les entrées transversales.

- [Les rapports Constitution, droit de l'Union européenne, droit de la CESDH](#) ↴
- [La séparation des pouvoirs](#) ↴
- [Les élections](#) ↴
- [La décentralisation](#) ↴
- [La spécificité de la justice des mineurs](#) ↴
- [La laïcité](#) ↴
- [L'art](#) ↴
- [Le numérique](#) ↴
- [L'environnement](#) ↴
- [Le contrat](#) ↴
- [La libre concurrence](#) ↴
- [Les marchés](#) ↴
- [Le licenciement](#) ↴

# Des éclairages didactiques et pédagogiques

## La question de la Constitution dans les différentes disciplines

### Économie-Gestion

[Anne Gasnier, IGESR -  
Groupe économie et gestion](#)  
↗ (vidéo) [La question de la  
Constitution dans l'étude du  
droit au sein des programmes  
d'économie et de gestion](#) ↓

### Histoire

[Jérôme Grondeux, IGESR -  
Doyen du Groupe histoire-  
géographie](#) ↗ (vidéo) [La  
question de la Constitution  
dans les programmes  
d'histoire](#) ↓

### Philosophie

[Frank Burbage, IGESR - Doyen  
du Groupe philosophie](#) ↗  
(vidéo) [La question de la  
Constitution dans les  
programmes de philosophie  
des classes terminales](#) ↓

### SES

[Christophe Laviolle, IGESR - Doyen du Groupe  
sciences économiques et sociales \(SES\)](#) ↗ (vidéo)  
[La question de la Constitution dans les  
programmes de sciences économiques et  
sociales \(SES\)](#) ↓

### STSVT

[Monique Dupuis, IGESR - Groupe sciences et  
technologies du vivant, de la santé et de la Terre  
\(STSVT\)](#) ↗ (vidéo) [La question de la Constitution  
dans les enseignements du champs des sciences  
et technologies du vivant, de la santé et de la  
Terre \(STSVT\)](#) ↓

## La question de la Constitution dans les autres enseignements

### DGEMC

[La Constitution dans  
l'enseignement de droit et  
grands enjeux du monde  
contemporain \(DGEMC\)](#) ↓

### EMC

[Jérôme Grondeux, IGESR -  
Doyen du Groupe histoire-  
géographie](#) ↗ (vidéo) [La  
question de la Constitution](#)

### EDD

[Monique Dupuis, IGESR -  
Groupe sciences et  
technologies du vivant, de la  
santé et de la Terre](#) ↗ (vidéo)

## Des objectifs communs autour de l'étude de la Constitution

Au-delà des spécificités de chaque enseignement, le choix d'étudier les ressources constitutionnelles en classe peut correspondre à des finalités communes en termes d'acquisition de connaissances et de compétences.

La Constitution et les décisions du Conseil constitutionnel sont des sources essentielles pour construire des **notions relatives au champ politique**.

En EMC, en histoire-géographie, dans les enseignements du droit au lycée (DGEMC, économie-droit et droit-économie), en philosophie et en sciences économiques et sociales, il est possible d'aborder les notions de Constitution et de constitutionnalité, la question de la hiérarchie des normes ou des mécanismes de révision ou encore les dynamiques institutionnelles et électorales...

Les enseignants peuvent s'emparer **des débats constitutionnels pour montrer l'intérêt d'un point du programme et faciliter l'étude d'une notion disciplinaire ou transversale**.

Les révisions constitutionnelles peuvent être au cœur d'enjeux disciplinaires comme par exemple la protection de l'environnement qui peut être abordée dans les programmes de SVT ou dans les filières du champs des sciences et technologies du vivant, de la santé et de la Terre, de l'étude du droit dans les programmes d'économie-gestion, ou encore en histoire-géographie et en sciences économiques et sociales.

Les différentes décisions du Conseil constitutionnel forment une jurisprudence qui permet d'aborder sous l'angle du droit et de la constitutionnalité de très nombreuses notions à partir de situations proches du quotidien des élèves. Elles sont aussi l'occasion d'aborder des questions sensibles à partir de l'étude des principes constitutionnels et de leur mise en tension comme la liberté, l'égalité, la fraternité ou la laïcité par exemple.

S'appuyer sur les ressources constitutionnelles pour l'étude de l'ensemble de ces notions permet de travailler sur la connaissance du système juridique et judiciaire en mobilisant **des compétences autour de l'argumentation et de l'oral** comme la compréhension et la reconstitution de raisonnements juridiques, l'organisation de débats fondés sur une argumentation juridique, des concours d'éloquence...

Elles peuvent enfin nourrir ou être au cœur **de projets et de productions annuelles** dans le cadre de l'EMC, de l'option de droit au lycée (DGEMC) ou encore des éducations transversales pour l'Éducation au développement durable (EDD), l'Éducation à la santé ou à l'alimentation et au goût. Ces projets peuvent s'inscrire dans le concours [Découvrons notre Constitution](#).

# Des outils pour travailler sur les ressources constitutionnelles avec les élèves

## Quelles ressources constitutionnelles utiliser en classe ?

### Les textes qui composent le bloc de constitutionnalité

Le bloc de constitutionnalité désigne les normes de valeur constitutionnelle telles qu'elles sont établies dans la Constitution du 4 Octobre 1958 et dans trois autres textes fondamentaux auxquels renvoie le Préambule de la Constitution de 1958.

Texte intégral de la Constitution du  
4 octobre 1958

Déclaration des Droits de l'Homme  
et du Citoyen de 1789

Préambule de la Constitution du 27  
octobre 1946

Charte de l'environnement de  
2004

### Les décisions du Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel veille au respect de la Constitution en s'assurant que les lois sont conformes à la Constitution et peut annuler ou censurer celles qui y sont contraires. Il peut examiner les lois de deux manières différentes :

- Par un **contrôle *a priori* appelé aussi déclaration de conformité (DC)** : le Conseil constitutionnel examine la loi après son vote par le parlement et avant sa promulgation par le président de la République.
- Par un **contrôle *a posteriori* appelé aussi question prioritaire de constitutionnalité (QPC)** : le Conseil constitutionnel rend une décision sur une loi qui existe déjà. Chaque citoyen, lors d'un procès, peut demander au Conseil constitutionnel de vérifier qu'une loi ne porte pas atteinte à ses droits et libertés que la Constitution garantit. Lorsque la question prioritaire de constitutionnalité remplit toutes les conditions de recevabilité, le Conseil constitutionnel est saisi par le Conseil d'Etat ou la Cour de cassation.

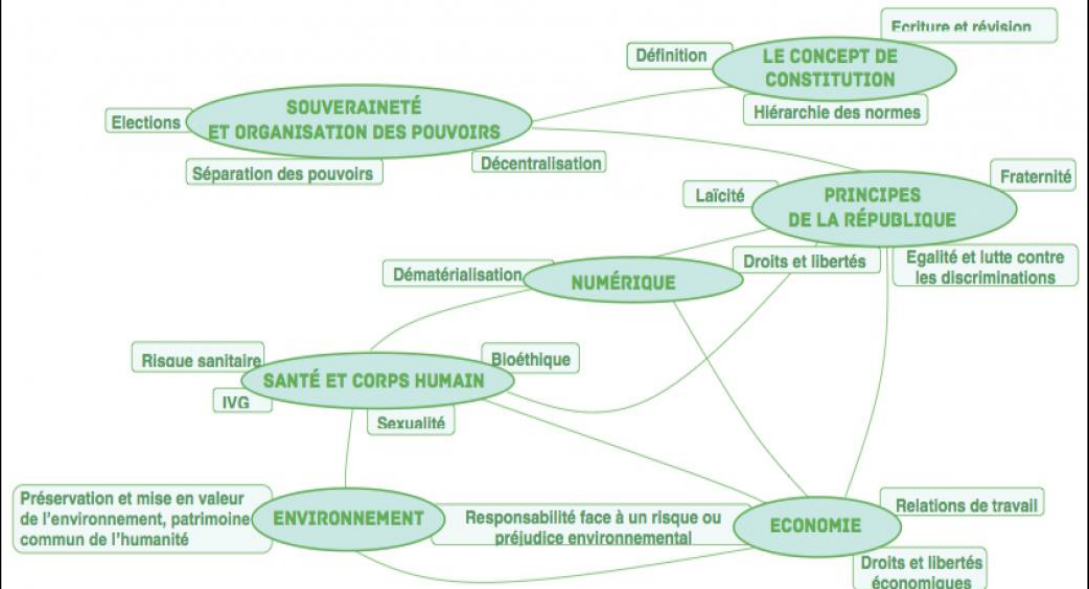


## Des entrées transversales pour enseigner la Constitution

Afin d'ouvrir l'étude de la Constitution au plus grand nombre d'enseignement, les ressources constitutionnelles et les propositions pédagogiques sont présentées autour de sept grandes entrées transversales déclinées en sous-thèmes :

1. Le concept de Constitution (définition, écriture et révision, hiérarchie des normes)
2. Souveraineté et organisation des pouvoirs (élections, séparation des pouvoirs, décentralisation)
3. Principes de la République (droits et libertés, égalité et lutte contre les discriminations, laïcité, fraternité)
4. Numérique (droits et liberté, dématérialisation et digitalisation)
5. Santé et corps humain (risque sanitaire, sexualité, IVG, Bioéthique)
6. Environnement (préservation et mise en valeur de l'environnement, patrimoine commun à un risque ou un préjudice environnemental)
7. Économie (droits et libertés économiques, relations de travail)

## SEPT THÉMATIQUES D'ENSEIGNEMENT POUR ETUDIER LA CONSTITUTION



## Un outil de correspondance entre entrées transversales et ressources constitutionnelles



Une sélection de ressources constitutionnelles est recensée dans un tableau qui reprend les sept entrées transversales et leurs sous-thèmes.

Un système de lien permet d'accéder facilement au bloc de constitutionnalité et aux différentes décisions du Conseil constitutionnel.

Télécharger le document (.pdf, 477.95 Ko)



## Des fiches thématiques de jurisprudence du Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel a établi des fiches thématiques sur des questions en lien avec les entrées transversales.

- [Les rapports Constitution, droit de l'Union européenne, droit de la CESDH](#) ↓
- [La séparation des pouvoirs](#) ↓
- [Les élections](#) ↓
- [La décentralisation](#) ↓
- [La spécificité de la justice des mineurs](#) ↓
- [La laïcité](#) ↓
- [L'art](#) ↓
- [Le numérique](#) ↓
- [L'environnement](#) ↓
- [Le contrat](#) ↓
- [La libre concurrence](#) ↓
- [Les marchés](#) ↓
- [Le licenciement](#) ↓

## Des pistes pour travailler sur les ressources constitutionnelles avec les élèves

Si le recours à des extraits des textes fondamentaux qui forment le bloc de constitutionnalité est une pratique courante dans les classes, l'utilisation de la jurisprudence constitutionnelle est en revanche plus rare. Quelques pistes de travail peuvent être proposées :

### Choisir des situations en lien avec des notions et le quotidien des élèves

Les décisions du Conseil constitutionnel relevant du contrôle *a priori* (DC) ou du contrôle *a posteriori* (QPC) présentent deux intérêts pédagogiques majeurs.

Elles recoupent parfois exactement les notions du programme et permettent de les inscrire dans des situations concrètes du quotidien des élèves ou des débats politiques et de société médiatisés sur lesquels le Conseil constitutionnel peut peser.

Fondées sur un problème de droit, elles peuvent aussi être le support à des activités de problématisation.

### Définir les principes en jeu dans la situation

L'exploitation de la situation en classe suppose de poser les termes du problème juridique à l'origine de la décision constitutionnelle. Il s'agit concrètement de comprendre les enjeux des débats qui précèdent le vote d'une loi pour le contrôle *a priori* ou des décisions prises par des tribunaux ou des cours d'appel : les situations choisies reposent toujours sur des tensions entre les dispositions législatives et les principes à valeur constitutionnelle que le Conseil constitutionnel tranche en faveur ou non du législateur.

### Rendre la situation accessible aux élèves

Ces tensions sont clairement exposées dans la documentation disponible sur le site du Conseil constitutionnel. Chaque décision est un texte court accompagné d'un communiqué de presse synthétique et d'un dossier de commentaires qui reprend les dispositions discutées par la QPC, l'origine de la QPC et les principes constitutionnels en jeu. De courts extraits de ces documents peuvent être proposés en classe. Il est aussi parfois possible d'utiliser des sources plus accessibles pour les élèves comme des articles de presse ou des vidéos de reportage, au moins pour présenter la situation.



# Des séquences pédagogiques dans les différentes disciplines et enseignements

## **Mettre en œuvre l'étude de la Constitution dans les enseignements**

De nombreuses propositions pédagogiques illustrent chacune des sept thématiques : le concept de Constitution, souveraineté et organisation des pouvoirs, principes de la République, numérique, santé et corps humain environnement, économie. Des ressources jurisprudentielles viennent compléter les entrées de certains thèmes.

### **Le concept de Constitution**

#### **Définition**

[Séquence philosophie \(terminale\) : La Constitution, le fondement des institutions](#)



#### **Hiérarchie des normes**

[Fiche jurisprudence : Les rapports Constitution, droit de l'Union européenne et droit de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales \(CESDH\)](#) ↓

#### **Écriture et révision**

[Séquence philosophie \(terminale\) : Constitutionnalité et puissance d'interpréter les normes](#) ↓

## Environnement

### Préservation



**Préservation et mise en valeur de l'environnement, patrimoine commun de l'humanité** [Séquence économie-droit \(voie possessionnelle\)](#) : [Constitution et protection de environnement, l'enjeu de la révision constitutionnelle proposée par la Convention citoyenne pour le climat](#)  
↓ [Séquence DGEMC \(terminale\)](#) : [Constitution et protection de environnement, l'exemple de alimentation durable](#) ↓ [Fiche thématique : L'environnement](#) ↓

### Responsabilité



**Responsabilité face à un risque ou préjudice environnemental** [Séquence droit et économie \(première et terminal STMG\)](#) : [Constitution, liberté d'entreprendre et protection de environnement](#) ↓ [Séquence DGEMC \(terminale\)](#) : [Constitution et protection de environnement, l'exemple de alimentation durable](#) ↓ [Fiche thématique : L'environnement](#) ↓

# Thématique :

## « L'ENVIRONNEMENT »

### Table des matières

I.Synthèse .....	2
II.Sélection de décisions .....	5
<b>A.L'affirmation de la valeur constitutionnelle de l'ensemble des dispositions de la Charte de l'environnement .....</b>	<b>5</b>
1.Décision n° 2008-564 DC du 19 juin 2008, Loi relative aux organismes génétiquement modifiés .....	5
2.Décision n° 2014-394 QPC du 7 mai 2014, Société Casuca [Plantations en limite de propriétés privées] .....	6
<b>B.Les applications jurisprudentielles de la Charte de l'environnement.....</b>	<b>7</b>
1.Décision n° 2005-514 DC du 28 avril 2005, Loi relative à la création du registre international français .....	7
2.Décision n° 2011-116 QPC du 8 avril 2011, <i>M. Michel Z. et autre</i> .....	8
3.Décision n° 2011-183/184 QPC du 14 octobre 2011, Association France Nature Environnement [Projets de nomenclature et de prescriptions générales relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement] .....	8
4.Décision n° 2012-262 QPC du 13 juillet 2012, Association France Nature Environnement [Projets de règles et prescriptions techniques applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation] .....	9
5.Décision n° 2012-283 QPC du 23 novembre 2012, M. Antoine de M. [Classement et déclasserment de sites] .....	9
6.Décision n° 2013-666 DC du 11 avril 2013, Loi visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre et portant diverses dispositions sur la tarification de l'eau et sur les éoliennes .....	10
7.Décision n° 2014-394 QPC du 7 mai 2014, Société Casuca [Plantations en limite de propriétés privées] .....	11
8.Décision n° 2014-395 QPC du 7 mai 2014, Fédération environnement durable et autres [Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie - Schéma régional éolien] .....	12
9.Décision n° 2019-823 QPC du 31 janvier 2020, Union des industries de la protection des plantes [Interdiction de la production, du stockage et de la circulation de certains produits phytopharmaceutiques] .....	13



## Liste des cahiers

Les articles sont en accès libre sur le site du Conseil constitutionnel à partir de l'année civile n-2.

Ainsi, le numéro de janvier 2017 sera en libre accès à partir de janvier 2019

- [N° 59, avril 2018 \[en ligne\]](#) - *Le Conseil constitutionnel et la transparence*
- [N° 58, janvier 2018 \[en ligne\]](#) - *Le contentieux constitutionnel*
- [N° 57, octobre 2017 \[en ligne\]](#) - *Le droit constitutionnel à l'épreuve du numérique et réciproquement...*
- [N° 55/56, juin 2017 \[en ligne\]](#) - *La réforme de la motivation des décisions du Conseil constitutionnel à l'épreuve des modèles étrangers*
- [N° 54, janvier 2017 \[en ligne\]](#) - *La Constitution et le temps / Djibouti*
- [N° 53, octobre 2016 \[en ligne\]](#) - *La Constitution et la laïcité / Norvège*
- [N° 52, juin 2016 \[en ligne\]](#) - *Le Conseil constitutionnel et l'innovation / Suisse*
- [N° 51, avril 2016 \[en ligne\]](#) - *Constitution et défense nationale / Chine*
- [N° 50, janvier 2016 \[en ligne\]](#) - *Pouvoir exécutif / Serbie*
- [N° 49, octobre 2015 \[en ligne\]](#) - *Entreprise / Saisine parlementaire / Espagne*
- [N° 48, juin 2015 \[en ligne\]](#) - *Vie privée / Saisine parlementaire / Salvador*
- [N° 47, avril 2015 \[en ligne\]](#) - *5 ans de QPC / Bénin*
- [N° 46, janvier 2015 \[en ligne\]](#) - *L'incompétence et le droit constitutionnel / Pérou*
- [N° 45, octobre 2014 \[en ligne\]](#) - *Le Conseil constitutionnel et le droit social / Sénégal*
- [N° 44, juin 2014 \[en ligne\]](#) - *Le Conseil constitutionnel et le procès équitable / Cambodge*
- [N° 43, avril 2014 \[en ligne\]](#) - *Le Conseil constitutionnel et l'environnement / Argentine*



## ENVIRONNEMENT

Préservation et mise en valeur de l'environnement, patrimoine commun de l'humanité

[-Décision n° 2019-823 QPC du 31 janvier 2020](#),  
*Interdiction de production, stockage et circulation de certains produits phytopharmaceutiques.*  
[Communiqué de presse](#)

-Sciences et technologie (cycle 3)  
-SVT (cycle 4, 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ere</sup>)  
-Prévention santé et environnement (voie professionnelle)  
-EMC (cycle 3, 4, Terminale générale et professionnelle)  
-Géographie (tous niveaux)  
-DGEMC (Terminale)

[Séquence économie-droit \(voie professionnelle\)](#)  
[Constitution et protection de l'environnement : l'enjeu de la révision constitutionnelle proposée par la Convention citoyenne pour le climat.](#)

[Séquence DGEMC \(Terminale\)](#)  
[Constitution et protection de l'environnement : l'exemple de l'alimentation durable.](#)

Responsabilité face au risque et

**Principe de précaution**  
[-Décision n° 2008-564 DC du 19 juin 2008,](#)

-Sciences et technologie (cycle

[Séquence droit et économie \(première et terminale STMG\)](#)

# Constitution et protection de L'ENVIRONNEMENT : L'EXEMPLE DE L'alimentation durable

DGEMC - Terminale

## Introduction

Les préoccupations environnementales ont pris une importance grandissante avec la montée en puissance de la globalisation économique et des enjeux qui l'accompagnent comme le changement climatique, le développement durable, la croissance soutenable...

Longtemps objet de *soft law*, le droit de l'environnement revêt aujourd'hui un aspect de plus en plus normatif.

En France, l'importance accordée à la protection de l'environnement s'illustre dans sa consécration au niveau constitutionnel : tout en étendant la compétence du législateur pour déterminer les principes fondamentaux de la préservation de l'environnement (article 34 de la Constitution), la révision constitutionnelle du 1er mars 2005 a fait entrer la Charte de l'environnement dans le bloc de constitutionnalité. Ont ainsi été consacrés des droits nouveaux distincts de ceux prévus par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et le Préambule de la Constitution de 1946. Les dispositions de cette charte n'ayant pas toutes la même portée normative, il est question aujourd'hui d'aller plus loin dans la constitutionnalisation de la protection environnementale : le Conseil constitutionnel a ainsi reconnu que « la protection de l'environnement » peut justifier des « atteintes à la liberté d'entreprendre » et a affirmé sa valeur constitutionnelle dans la décision n°2019-823-QPC du 31 janvier 2020<sup>1</sup>. Des propositions de révisions constitutionnelles visent désormais à intégrer la protection de l'environnement au rang des grands principes constitutionnels, au même titre que la liberté, l'égalité et la laïcité (article 1<sup>er</sup> de la Constitution). Cette séquence vise à mettre en évidence le rôle de la Constitution dans la protection des droits individuels et collectifs et sa capacité à prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux. Elle permettra aux élèves de comprendre comment la question de la préservation de l'environnement est traitée par le droit.

## Situation travaillée

Jules, Karim, Sarah et Pauline aiment se retrouver à la sortie des cours dans une enseigne de restauration pour prendre un café et des pâtisseries. Depuis quelques mois, ils constatent que désormais l'entreprise distribue des gobelets sans pailles et des couverts en bois. Jules fait remarquer que l'enseigne s'est adaptée à la réglementation en vigueur. Il leur rappelle que la protection de l'environnement est un principe érigé dans la Constitution française. Or Sarah rétorque qu'un établissement du quartier continue à servir des boissons avec des pailles en plastique.

Les quatre amis décident d'effectuer des recherches sur le sujet

## Objectifs

À partir d'un extrait de la Constitution et de son Préambule, les élèves sont amenés à analyser la procédure législative de la loi Egalim et le rôle du Conseil constitutionnel dans le processus législatif.

La séquence étudie la possibilité ouverte à une partie au procès de soulever une QPC devant les juridictions lorsqu'une partie estime que certaines dispositions de la loi n'est pas conforme à la Constitution.

Enfin, la séquence aborde l'environnement comme question du monde contemporain. Elle présente la mise en place de la Convention Citoyenne pour le climat qui répond à la fois à une expérience démocratique inédite et au besoin d'accélérer la lutte contre le changement climatique.

<sup>1</sup> Voir la [Décision n°2019-823 QPC du 21 janvier 2020](https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2020/2019823QPC.htm) : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2020/2019823QPC.htm>

# DGEMC et le Concours « Découvrons notre Constitution »